

Dans un contexte habituel de mauvaises réformes que dire de CAP2022 :

- 120 000 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique, 2130 à la DGFIP en 2019.
- Fin des mesures générales de revalorisation du point d'indice.
- Rémunération des agents selon leur acceptation de la mobilité et leur adaptabilité aux réformes.
- Fin de la primauté d'accès par concours pour généraliser le contrat de droit privé.
- Mise en place de dérogations au statut des fonctionnaires pour la rémunération, le temps de travail, la mobilité.
- Création d'une filière administrative territoriale interministérielle sous la coupe des préfets de région.
- Démantèlement des administrations remplacées par des agences.
- Remise en cause de la responsabilité pécuniaire du comptable et de la séparation ordonnateur/comptable.
- Encouragements à la loi ESSOC (Etat au Service d'une SOCIété de Confiance) qui entrave le contrôle vis-à-vis des entreprises, et prône la diminution des normes.
- Substitution de l'humain par le numérique pour un accueil commun à tous les services publics.

Dans ce cadre et sur ordre du ministre Darmanin, une diminution de moitié des communes d'implantation de la DGFIP, des suppressions massives de SIE, SIP, ICE, trésoreries, des fusions de directions, ont été planifiées par la DG en toute opacité.

La CGT Finances publiques dénonce l'ensemble de ces mesures qui ne veut épargner ni la DGFIP, ni ses agents.

Nous nous retrouvons cette semaine pour nos deux dernières CAPN de ce mandat de représentant des personnels .

Ce mandat aura été aussi pour vous un temps donné pour permettre votre politique de destruction massive des emplois et des missions des agents techniques.

Malgré nos remontées du terrain et les problématiques soulevées concernant tous les agents concernés, vous n'avez fait que vous cantonner à des réponses verbales sans jamais avoir voulu les aborder concrètement et encore moins les résoudre !?

Problématique de la pérennisation d'agents faisant fonctions abordée en 2015 ? Rien de votre part...

Problématique de l'application locale des doctrines d'emplois demandées en 2016 ? Rien ou des promesses chaque semestre...

Problématique des non remplacements systématiques des élus représentants des personnels et des agents techniques en charge de la sécurité depuis 2016 ?

Rien comme toujours...

Nous arrêterons là notre listing par faute de temps de préparation mais toutes nos déclarations liminaires précédentes vous détailleront tous vos manquements !

Malgré les échanges non constructifs voulus par la Direction générale, nous avons défendu et amélioré des dossiers individuels d'agents, au cours de ce mandat.

La CGT Finances publiques et ses élus continueront donc de défendre les dossiers individuels et les droits des agents techniques si souvent oubliés par l'Administration et ses directions locales.

fichiers:



[Télécharger dl_capn_c_techn-titul_recours_not_ta_oct_18_0.pdf](#) (1.11 Mo)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [CAP C technique](#)

[Entretien professionnel](#)

[Tableau d'Avancement](#)

[Titularisation](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
